Envoyé en préfecture le 07/04/2025
Reçu en préfecture le 07/04/2025
Publié le 07/04/2025
ID : 087-218706505-20250331-D2025CCAS10-DE

Délibération du Conseil d'Administration
du CCAS de FEYTIAT

L' An deux mil vingt cinq le 31 mars, le Conseil d'Administration dûment convoqué, s'est réuni à dix huit heures en session ordinaire à la Maison de la Famille et de la Petite Enfance de Feytiat, salle Pierre Doré, sous la Vice-Présidence de Madame Catherine GOUDOUD.

Nombre de membres en exercice : dix sept
Date de convocation : 18 mars 2025

PRÉSENTS :
D. BARRIERE, JF. BATIER, M. BOISSONNEAU, S. BRACHET, JL. CHAUMON, C. COULAUD, C. GOUDOUD, M. LEPAGE,M. LEPETIT.

ABSENTS EXCUSES :
MC. BODEN (procuration à M. LEPETIT), V. BONICHON, C. CHERBEIX, P. DORE (procuration à C. GOUDOUD), D. GABOUTY, L. LAFAYE, JF. MELLIER, C. VANNIER.

OBJET : AIDE AU DÉPART EN VACANCES POUR LES RÉSIDENTS DU FOYER DE VIE APF RENÉ BOSSOUTROT DE FEYTIAT

Madame la Vice-Présidente informe les membres du Conseil d'Administration que le CCAS de Feytiat pourrait aider financièrement les résidents du Foyer de Vie APF de Feytiat qui partent en vacances. En effet, les coûts des séjours sont importants car, selon le degré de dépendance de chacun, une organisation particulière doit être mise en place.

Madame la Vice-Présidente propose une participation du CCAS de Feytiat à hauteur de **1500 euros** pour l'année 2025, à répartir sur les séjours proposés.

Cette somme sera versée au Foyer de Vie APF de Feytiat.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré le 31 mars 2025

Le Président,

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
FEYTIAT
87220

Laurent LAFAYE

D2025CCAS10